

Politique d'entreprise

Politique d'achat responsable

1. Engagement de la direction

Grâce à cette politique d'entreprise, nous nous engageons à nous approvisionner en produits et services qui garantissent que les matériaux proviennent de forêts légales et bien gérées, certifiés selon des normes de certification crédibles et/ou sont fabriqués à partir de matériaux recyclés post-consommation. Comme pierre angulaire de cet engagement, nous poursuivons un système de diligence raisonnable en matière d'approvisionnement responsable afin de promouvoir l'utilisation et la commercialisation de produits forestiers légaux et respectueux de l'environnement.

2. Légalité

Nous nous engageons à mettre en œuvre les exigences de la loi fédérale sur la protection de l'environnement révisée et le règlement associé sur le commerce du bois au moyen d'un système de diligence raisonnable (correspond également au règlement européen sur le bois - RBUE). L'objectif est qu'aucun bois et produit du bois abattu ou commercialisé illégalement ne soit mis sur le marché en Suisse. En particulier et en plus, nous nous engageons à prendre toutes les mesures pour éviter les matériaux en bois provenant des sources suivantes :

- Pays contre lesquels le Conseil de sécurité de l'ONU ou le Conseil de l'UE a imposé des sanctions pour l'importation ou l'exportation de bois
- Pays ou zones où sévissent des conflits armés, pour lesquels le « bois de conflit » peut poser problème. Le terme « bois de conflit » fait référence à la récolte ou au commerce de produits forestiers utilisés pour financer les parties impliquées dans des conflits armés qui entraînent des violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

3. Gestion et information de la chaîne d'approvisionnement

Nous veillons à ce que les informations sur les fournisseurs et les sources de matériaux soient évaluées pour permettre une évaluation efficace des risques.

4. Évaluation et atténuation des risques

Nous effectuons une évaluation annuelle des fournisseurs et des approvisionnements en bois pour nous assurer que nous n'achetons pas de produits du bois provenant de sources illégales. Si un risque identifié, ne pouvant être qualifié de négligeable, nous prendrons les mesures appropriées.

5. Surveillance et examen

Nous effectuons un contrôle approprié des systèmes et procédures internes. Nous effectuons également un audit externe annuel, qui vérifie que les systèmes pertinents sont en place et sont mis en œuvre comme requis.

sperrag ag en juin 2023



Armin Schwegler, directeur



Esther Wyrsch, directrice des achats